

Séance 1 : Les bases, un détour par des exemples plus proches d'un jeune public

Définition de la comptabilité : Selon le Petit Larousse, la comptabilité est une « technique de mesure de l'activité économique » = Une activité économique c'est ce qui va générer des flux d'argent

Selon l'article L123-12 du Code de commerce

« Toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise... »

Comptabilité générale ou financière : C'est une obligation légale. Elle mesure le résultat global obtenu par l'entreprise et permet de décrire la situation patrimoniale de l'entreprise à la fin de l'exercice.

Exercice (comptabilité d'entreprise) : La comptabilité découpe le temps en périodes d'égale longueur (habituellement un an), ou exercices. Généralement l'exercice coïncide avec l'activité civile.

Les bases de **l'individu** à l'entreprise

Patrimoine : C'est une « universalité », c'est-à-dire un ensemble de **droits** (réels ou de créance) et de **dettes** (ou obligations) d'une même personne. Il y a un lien indissoluble entre patrimoine et personne : toute personne a un patrimoine, mais ne peut en avoir qu'un.

Petit détour par le patrimoine d'une personne physique (exemple simplifié)

- Un jeune diplômé de la Sorbonne à 28 ans
- Une volonté d'acheter son premier appartement

Patrimoine = Bilan = Ensemble de biens et de dettes au 31/12/N

Actif = Emplois réversibles Comptes débiteurs, de bilan		Passif = Ressources réversibles Comptes créditeurs, de bilan	
Studio :	130 000 euros	Emprunt:	140 000 euros
Banque:	10 000 euros		
Total =	140 000 euros	Total =	140 000 euros

Actif = passif, Le passif finance l'actif

Bilan : Tableau synthétique établi à la fin de chaque exercice (année) et en présentant deux partitions de l'ensemble des valeurs utilisées par l'entreprise.

La moitié gauche, ou actif rassemble les soldes des comptes de situation (ou de bilan) débiteur ; l'actif classe les valeurs suivant leur destination et leur nature. L'actif évalue les emplois réversibles de valeurs à l'instant où le bilan est établi.

La moitié droite, ou passif rassemble les soldes des comptes de situation (ou de bilan) créditeurs, classe les valeurs suivant leur destination et leur nature. Le passif évalue les ressources réversibles de valeurs à l'instant où le bilan est établi.

Le total des actifs est a priori égal au total des passifs, à condition d'inclure la perte ou le bénéfice de l'exercice.

Du point de vue juridique, le bilan est une description de la situation patrimoniale instantanée de l'entreprise.

- **Bilan** : Résumé de la situation financière de l'entreprise. Il permet de faire un point, de donner des informations chiffrées. C'est un des documents qui permet de réaliser un diagnostic financier.

Le **diagnostic financier** est un outil d'analyse précieux pour toute entreprise, quelque soit sa taille et son secteur d'activité. Il permet de déterminer ses points forts et ses points faibles. Il est à la base de plans d'actions.

Le résultat : Il permet de savoir si au bout d'un an, il y a eu un appauvrissement (une perte) ou un enrichissement : un bénéfice ou un gain. Résultat de l'année N+1

Charges : emplois irréversibles (comptes de gestion)	Produits: ressources irréversibles (comptes de gestion)
Impôts sur le revenu. Montants à chercher Taxes foncières Taxes d'habitation (Remboursement d'emprunt: remboursement différé dans l'ex, mesure en faveur des primo accédants) Charges de copropriété Electricité Nourriture Habillement Internet, téléphonie Loisirs	Rémunération annuelle (impôts non prélevés à la source) 40 000 euros

Si les charges sont supérieures aux produits, il y a une perte. Dans le cas contraire, il y a un gain.

- 1^{ère} hypothèse : Produits – Charges = - 3 000 euros

Patrimoine = Bilan = Ensemble de biens et de dettes au 31/12/N+1

Actif = Emplois réversibles Comptes débiteurs, de bilan		Passif = Ressources réversibles Comptes créditeurs, de bilan	
Studio :	130 000 euros	Emprunt:	140 000 euros
Banque:	7 000 euros	Résultat= perte	(-3000 euros)
Total =	137 000 euros	Total =	137 000 euros

Actif = Passif Le passif finance l'actif

- 2^{ème} hypothèse : Produits – Charges = + 3 000 euros

Patrimoine = Bilan = Ensemble de biens et de dettes au 31/12/N+1

Actif = Emplois réversibles Comptes débiteurs, de bilan		Passif = Ressources réversibles Comptes créditeurs, de bilan	
Appartement :	130 000 euros	Emprunt:	140 000 euros
Banque:	13 000 euros	Résultat= bénéfice	3 000 euros
Total =	143 000 euros	Total =	143 000 euros

Actif = Passif Le passif finance l'actif

Charges : Obligations onéreuses, dépenses, (ex : Charges de copropriété, charges locatives).

Ce qui pèse sur quelqu'un, un groupe, qui entraîne des responsabilités (morales, financières, etc.) : Trois enfants, c'est une lourde charge.

Les charges peuvent être assimilées à des coûts.

Produit : Ce qui naît d'une activité de la nature ou de l'homme : Produits de la terre, produit du travail. Ce qui résulte d'une activité.

Les base de l'individu à l'entreprise

- Qu'est-ce qu'une organisation ?
Une organisation c'est dès lors on fait une activité collective pour arriver à une finalité.
L'entreprise c'est un cas spécifique d'une organisation.

Entreprise : Unité économique de production pourvue de l'autonomie de décision et de résultat : se distingue de l'établissement et de l'organisation.

L'évolution récente rend difficile la distinction entre l'entreprise et les diverses formes de groupes d'entreprises.

Du point de vue juridique, les entreprises peuvent être individuelles ou sociétaires.

L'entreprise individuelle appartient et est dirigée par une personne physique. La loi ne sépare pas le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel du chef d'entreprise. Il en résulte d'importantes conséquences du point de vue de la solvabilité (droit de gage des créanciers sur l'ensemble du patrimoine du chef d'entreprise) et du point de vue fiscal (impôt sur le revenu et pas impôt sur les sociétés, la rémunération du chef d'entreprise est considérée comme un bénéfice imposable et non comme une charge déductible du résultat).

L'entreprise sociétaire utilise la structure juridique de la société. Elle peut ainsi réaliser des rassemblements de capitaux beaucoup plus importants.

L'entreprise publique peut utiliser des structures juridiques très diverses : entreprise nationale, établissement public à caractère industriel et commercial, société de droit privé dirigée par des fonctionnaires, société d'économie mixte où sont associés des personnes privées et des organismes publics. Leurs objets peuvent également être très divers : assurer au moindre coût les besoins des citoyens (service public), réaliser un profit.

Attention distinction entre industrielles et négoce

Les entreprises industrielles : entreprises qui utilisent des matières premières et qui les transforment en produits finis.

Entreprises commerciales ou de négoce : Achat de « bien » dans un état et revende dans le même état en faisant une marge, ex : une papèterie.

Marchandise : Tout ce que l'entreprise achète pour le revendre en l'état.

Personne morale : Formée par la réunion de personnes physiques, suivant des modalités légales et dans un but défini, la personne morale est « un sujet de droit », titulaire de droits et d'obligations. Les personnes morales peuvent être de droit public (État, département, commune, établissement public...) ou de droit privé. Parmi celles-ci, certaines sont sans but lucratif (associations, syndicats) et les autres recherchent le profit (sociétés civiles et commerciales).

Tout être humain est une personne, sujet de droits et possède la « personnalité physique », certaines organisations se voient attribuer une personnalité, ce sont des personnes

morales qui peuvent avoir des droits et des obligations. Ainsi les sociétés, sauf les sociétés en participation. Mais l'acquisition de la personnalité suppose l'accomplissement de formalités prévues par la Loi.

Il en résulte que les sociétés ont l'autonomie patrimoniale : le patrimoine social est distinct de celui des associés. Les créanciers sociaux ne peuvent pas se faire payer sur les biens des associés ; les créanciers personnels des associés n'ont aucun droit sur les biens sociaux.

Qui est intéressé par la comptabilité ?

- Les dirigeants
- Les actionnaires (propriétaires)
- L'État
- Les banques
- Les salariés
- Les clients
- Les fournisseurs

Les bases de la logique comptable

La **comptabilité** est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de la clôture.

La comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité

La comptabilité est un langage qui transcrit des informations chiffrées et évaluables de la vie d'une entité. Elle prend en compte tous les flux de biens, de services, les mouvements monétaires mais en aucun cas, des faits non évaluables. Ex : la mauvaise ambiance qui sévit dans une entreprise.

La comptabilité repose sur un certain nombre de règles et de conventions.

Plan Comptable Général (PCG) : Il s'agit d'une réglementation de normalisation comptable française, émise par l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Le PCG définit les règles comptables applicables aux entreprises domiciliées en France, ainsi que la présentation de leurs comptes financiers, bilans, comptes de résultats, rapports et annexes.

Le PCG est actuellement défini par le règlement n°2014-03 de l'ANC.

➤ **Structuration**

Le **compte** est le plus petit sous-élément utilisé pour le classement des informations comptable. Il est défini par un numéro, un nom. Il regroupe les éléments de même nature. Il a un solde (Différence entre la somme au débit et la somme au crédit).

Le solde peut être débiteur ou créditeur.

C'est un tableau à deux colonnes, à gauche celle des débits, où sont enregistrés les phénomènes de signe positif et à droite celle des crédits où sont enregistrés les phénomènes de signe négatif. Les comptes sont « arrêtés » (ou soldés) à intervalles réguliers, pour calculer la somme algébrique, ou solde, de tous les débits (plus) et de tous les crédits (moins), depuis le précédent arrêté du compte.

Banque

Débit (+) = argent qui rentre Destination (Rentrée)	Crédit (-) = argent qui part Provenance (sortie)
---	---

Les comptes : Ils ont un nom et un numéro.

Les classes : Elles correspondent à un regroupement de comptes. Ce sont des grandes catégories.

Chaque numéro de compte commence par son numéro de classe, ex : Banque 512 (Comptes financiers).

Classe 1 à 5 : permettent d'établir un compte de bilan

Classe 6 à 7 : permettent d'établir le compte de résultat = compte de gestion

Un **compte de gestion** est différentiel et ne comporte pas de report à nouveau. Le solde d'un compte de gestion mesure donc la variation nette de la valeur considérée au cours de l'exercice. Les arrêts successifs découpent donc le compte en tranches complètement indépendantes.

Un **compte de bilan** est cumulé et le solde à la fin d'une période inclut le report à nouveau du début de cette même période. Le solde d'un compte de bilan mesure donc la situation d'une certaine forme de valeur à l'instant où le compte est arrêté. Il devient report à nouveau au début de la période suivante. Donc il y a continuité du compte au cours du temps, à travers les arrêts périodiques.

Comptabilité en partie double : Chaque phénomène est saisi de deux points de vue, donc inséré dans deux classements différents ; il est enregistré deux fois. Un crédit (moins) sur un compte indique le point de départ de la valeur, donc un solde créditeur, une ressource. Un débit (plus) sur un autre compte indique le point d'arrivée de la valeur, donc un solde débiteur, un emploi.

La double écriture, retraçant le trajet de la valeur, permet de saisir des opérations étendues dans le temps (opérations à crédit) ; les différents comptes communiquant entre eux, il est possible de faire une centralisation de l'information et d'établir des synthèses (mesure du résultat, description de la situation) ; la redondance (double écriture) permet des recoupements qui augmentent la fiabilité de la comptabilité.

C'est la méthode employée universellement aujourd'hui.

Comptabilité en partie simple : Chaque phénomène est saisi d'un seul point de vue et inséré dans un seul classement ; il n'est enregistré qu'une seule fois sur un compte. Faute de liaisons entre les comptes, la méthode conduit à une perte d'information. Elle n'est plus, aujourd'hui, qu'une survivance historique. La comptabilité de caisse est une comptabilité en partie simple.

➤ **Le chemin comptable**

0. Faits économique Achat, vente, encaissement, etc.	Pièce justificatives
1. Journal	Enregistrement chronologique et quotidien
2. Grand livre	Enregistrement méthodologique
3. Balance	Élaboration périodique
4. États financiers	Élaboration et publication annuelle

0. Faits économique

Pièce justificatives

Pièces comptables : Documents écrits, créés ou reçus par l'entreprise à l'occasion d'opérations faites avec des tiers ou avec son personnel. Elles constituent la justification de toute écriture comptable. Elles sont contrôlées par les services concernés, puis elles arrivent au service comptable où elles sont analysées, classées, codées (indication des numéros PCG des comptes qui seront « mouvementés ».)

Exemples : récépissés, factures, bandes de caisse enregistreuse, relevés de compte bancaire ou postal, chèques, virements, effets de commerce, talons et souches, bulletins de paie, avertissements fiscaux, etc.

1. Journal

Enregistrement chronologique et quotidien

Journal ou livre journal : Registre sur lequel les informations comptables sont notées (saisies) dans l'ordre chronologique et codées selon le vocabulaire et le formalisme comptable (imputation). L'inscription au journal authentifie l'information et lui donne une force probante

Représentation simplifiée (cf. cas Joug) :

		Date de l'opération		
N°	N°	Intitulé	Débit	Crédit
		(1)		
5	1	Banque	300 000	
		Capital		300 000
		Libellé de l'écriture n° du document		

Le compte **Banque** signifie le compte bancaire de l'entreprise.

Attention : Il fonctionne à l'inverse des relevés bancaire

Capital : Il figure au passif du bilan, parmi les ressources de l'entreprise.

Dans les entreprises individuelles, le capital varie avec les pertes subies par l'entreprise et les bénéfices laissés par l'entreprise.

Dans les entreprises sociétaires, le capital est « le gage des tiers » et mesure la limite de la responsabilité de la société vis-à-vis des tiers. D'où le principe de la fixité du capital ; le capital ne peut être modifié qu'après formalités et publicité. A l'origine, le capital est l'apport des associés, il peut ensuite être accru, par augmentation de capital, soit par appel à de l'argent frais (nouvelle émission d'actions) soit par incorporation des réserves. Il peut également être diminué, s'il n'y a pas d'autre moyen d'équilibrer les pertes (tels que réserves antérieures, report de pertes).

Crédit-débit : **Crédit est l'équivalent comptable du signe algébrique moins et débit est l'équivalent du signe plus.**

Tout enregistrement comptable, en comptabilité à partie double, se fait par une double écriture : crédit sur un compte et débit sur un autre compte, le **crédit notant le point de départ** de la valeur et le **débit notant le point d'arrivée de la valeur**.

2. Grand livre

Enregistrement méthodologique

Le grand livre : Registre ou fichier dans lequel sont recopiées les indications d'abord portées au Livre-journal mais classées par comptes, dans un ordre méthodique et non plus chronologique.

Représentation « pédagogique » (cf. cas Joug) :

Capitaux	Immobilisations	Stocks et en-cours	Tiers	Financiers	Charges	produits
Capital 300 000 (1)				Banque 300 000 (1)		

3. Balance

Élaboration périodique

Balance : État mensuel des totaux en débit et en crédit et des soldes débiteurs et créditeurs de tous les comptes, qu'ils soient en situation (bilan) ou de gestion (résultat). Elle signale les erreurs par la non égalité des totaux et celles des soldes.

Elle fournit rapidement une description approximative de la situation (bilan) et du résultat. On déduit des égalités de la balance les deux méthodes de mesure du résultat.

Représentation pédagogique (cf. cas Joug) :

Balance au 30 novembre (avant exploitation, cf. création d'entreprise)

N° compte (Classe)	Intitulé	Mouvement débit (Somme au débit)	Mouvement crédit (Somme au crédit)	Solde débit	Solde crédit
1	Capital	0	300 000	0	300 000
1	Emprunt	0	100 000	0	100 000
2	Bâtiments	200 000	0	200 000	0
2	Frais d'établissement	3 000	0	3 000	0
2	Mobilier	10 000	0	10 000	0
4	TVA ded/ Immo	2 000	0	2 000	0
4	FNR Immo	0	12 000	0	12 000
5	Banque	400 000	204 000	196 000	0
5	Caisse	1 000	0	1 000	0
	Totaux	616 000	616 000	412 000	412 000

actif

passif

4. États

Élaboration et publication annuelle

État des biens et des dettes (patrimoine) de Joug avant l'exploitation :

Biens = actif = emplois réversibles		Dettes = passif = ressources réversibles	
Bâtiments	200 000	Capital	300 000
Frais d'établissement	3 000	Emprunt	100 000
Mobilier	10 000	FNR immo	12 000
TVA ded/ Immo	2 000		
Banque	1 96 000		
Caisse	1 000		
Total	412 000	Total	412 000

Il n'y a pas de compte de résultat avant exploitation car l'entreprise n'a pas encore commencé son activité.